

L'ESS en terre vaudoise

Autor(en): **Bondolfi, Théo**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[97] (2009)**

Heft 1528

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-283250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ESS en terre vaudoise

Depuis 2005, un groupe vaudois s'est progressivement constitué pour la promotion de l'Economie Sociale et Solidaire. Théo Bondolfi, membre co-fondateur du réseau APRES-VD a accepté de répondre à nos questions et de nous parler des journées de rencontres des 8 et 9 mai. *Interview.*

L'émilie: Que peut apporter l'ESS en ces temps de crise économique?

Théo Bondolfi : L'approche de l'économie sociale et solidaire permet notamment d'établir des relations de confiance avec les producteurs/trices ainsi qu'avec les consommateurs/trices. Elle est génératrice de valeurs et permet de recentrer l'économie vers la durabilité. L'ESS est également favorable aux autonomies régionales. J'aimerais aussi attirer l'attention sur l'approche «coopétive» possible grâce aux environnements numériques. La notion de «coopétition» désigne l'association de comportements stratégiques de coopération et de compétition (concurrence) simultanés de la part de deux ou plusieurs entreprises. (Pour en savoir plus, fr.wikipedia.org/wiki/coopetition).

Pensez-vous que ce type d'économie est plus favorable aux femmes que l'économie classique?

En favorisant l'équité des chances, l'ESS est moins discriminatoire par essence; reste à réduire l'écart entre la théorie et la pratique, ce qui est le principe de la charte de l'ESS qui vise à une mise en adéquation progressive avec les valeurs pour tout adhérent.e à la charte. A connaître aussi, le concept de non-discrimination radicale dans l'économie numérique, qui, bien qu'étant initialement défini pour les logiciens, peut s'appliquer aux marchés socio-économiques au sens plus large. Ce concept sera présenté dans l'atelier économie numérique lors des journées des 8 et 9 mai organisées par APRES-VD.

Comment APRES-VD apporte-t-il son soutien à la création d'entreprise?

Le soutien à la création d'entreprise se décline de manière diversifiée et sur mesure. Je peux citer les microcrédits et le dispositif d'Entreprise Collective Partagée: «Dans ces entreprises, des artisans coiffeurs, webmasters et formateurs (trois exemples de métiers parmi d'autres) sont employés au pro-rata des revenus qu'ils génèrent. Tous ont leurs clients et bénéficient d'un environnement de partage et de solidarité qui minimise les risques. Cela facilite leur (ré)insertion dans la vie active, la gestion de leur administration, le transfert des compétences transversales (savoir-être) et leur intégration dans des réseaux socio-économiques locaux.» (1).

La densification des flux financiers, des échanges de biens et de services et un réseautage actif entre les acteurs et actrices de l'ESS représentent un soutien important à la création et à la pérennité des entreprises. Notre approche est à la fois consensuelle et intégrative et ouvre la porte à tout type de coopération bilatérale avec d'autres fédérations ou réseaux.

Les 8 et 9 mai prochain, APRES-VD organise deux journées au Centre Verte Rive de Pully, pouvez-vous nous en parler?

Outre des conférences et des débats avec des têtes d'affiches comme le président de la Poste Claude Béglé et les conseillers nationaux Eric Voruz et Isabelle Moret, cette rencontre consiste à réunir environ 200 acteurs/trices vaudoises du monde de l'entreprise locale et associative, souhaitant favoriser les synergies et raffermir la coopération entre entreprises partageant des valeurs communes et des objectifs proches. Il s'agit également d'inclure environ vingt acteurs/trices romand.e.s expert.e.s dans le domaine, notamment les délégué.e.s d'APRES-GE, de la Revue durable, de faitières romandes et nationales.

Ce sera aussi l'occasion d'accueillir des invité.e.s et expert.e.s étrangers sur le concept européen d'Entreprise Collective Partagée. Nous présentons aussi huit ateliers thématiques et organisons trois conférences ainsi que beaucoup d'autres choses que vous pouvez découvrir sur le site d'APRES-VD ([/www.zen3.net/apres-vd](http://www.zen3.net/apres-vd)).

(1) www.ynترنت.net/Smala/Dossier%20ECP/ECP-CH-etude-SEIE-v5.pdf

